



C O N S E I L M U N I C I P A L

Procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025

FEILLENS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 juillet 2025 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Guy BILLOUDET, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. Guy BILLOUDET, René BORNAREL, Laurence BOYER, Martine CARILLIER, Bertrand CHAMBARD, Nathalie CHANUT, Jean-Pierre CONDEMINE, Arnaud DELALANDE, Justine DESNOYER, Raphaëlle DUBY, Gilles DUMAS, Christian FAVRE, Sarah GONOD, Elvire JOLY, Françoise MENDES, Guy MONTERRAT, Victoria POLI, Catherine RENOUD-LYAT.

Etaient excusés :

Mmes et MM. Jean-Yves GONOD (a donné pouvoir à Christian FAVRE), Francis GOYON (a donné pouvoir à Arnaud DELALANDE), Denis VAISSAUD (a donné pouvoir à Nathalie CHANUT), Nathalie VERMEL (a donné pouvoir à Gilles DUMAS), Odile VERNE (a donné pouvoir à Catherine RENOUD-LYAT).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

* * *

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Victoria POLI

-o-

Le Maire communique l'état civil de la commune depuis la séance du 5 juin 2025 :
7 décès, 6 naissances, 2 mariages.

-o-

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juin 2025. G. Dumas souhaite simplement préciser ses propos au sujet du permis de démolir de la propriété Boyat : sa question précise était de savoir si, pour pouvoir démolir, le budget devait être préalablement voté par le Conseil. Monsieur le Maire lui rappelle que juridiquement, c'est l'EPF qui est propriétaire et a donc déposé le permis. Le coût sera prévu à compter de 2026 et intégré aux échéances de remboursement du portage : il n'y aura aucune dépense engagée en 2025, même si la démolition intervient dès cette année.

7 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

❖ URBANISME (Bertrand Chambard) :

La commission s'est réunie le 10 juin (7 Déclarations Préalables, 2 Permis de Construire) et le 10 juillet (10 Déclarations Préalables, 1 Permis de Construire).

⇒ B. Chambard revient sur la question de G. Dumas concernant les règles relatives à l'enrochement, en rapport avec une autorisation d'urbanisme accordée par la commune en mai : il précise que ce dossier, qui nécessitait un avis technique, avait été transmis préalablement à la Police de l'Eau qui avait donné son accord.

❖ ENVIRONNEMENT -DEVELOPPEMENT DURABLE -ASSAINISSEMENT (Elvire Joly)

• des pièges à frelons ont été posés, suite au repérage effectué par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain dans le cadre de la convention passée avec la commune.

- les entreprises Duby et Kalhyge ont été rencontrées dans le cadre de la mise à jour des conventions de déversement des eaux usées dans le réseau communal. Ces dernières devraient pouvoir être signées à la rentrée. L'entreprise Valentin Traiteur sera reçue à la rentrée.

❖ CITOYENNETE – TRANQUILLITE PUBLIQUE (Jean-Pierre Condemine)

- le 12 juin, visite de la Mairie par la classe de Grande Section de maternelle : malgré le jeune âge des élèves, la visite a été très instructive et très appréciée.
- le 16 juin, remise des permis piétons aux élèves de CE2, et le 23 juin remise des permis Internet aux élèves de CM2
- le plan Communal de Sauvegarde a plus de trois ans et doit donc être réactualisé : un groupe de travail sera installé, dans lequel les volontaires sont les bienvenus.

❖ CULTURE- SPORTS - ASSOCIATIONS (Arnaud Delalande)

• Assemblées Générales :

- Basket : avec 314 licenciés il s'agit de la plus grosse association de Feillens ; les finances sont négatives mais le club est dans l'attente de versement de subventions ; les résultats ont été très bons dans toutes les équipes ; il est à noter que le club a inscrit 18 stagiaires arbitres
- Dynamic Danse : le nombre d'adhérents est très forte hausse ; de nombreuses activités sont proposées (handi'danse, stages...) ; le gala de fin d'année a réuni 400 spectateurs ; l'association finit l'année avec un bénéfice financier
- Zen Bouger : nombre d'adhérents en hausse, 186 activités différentes proposées, finances positives
- USF : les finances du club se portent bien, grâce notamment aux nombreuses manifestations ; les deux équipes premières se sont maintenues

• Vie associative :

- Le planning des salles est en cours d'élaboration : cette année, davantage de créneaux vont pouvoir être proposés grâce à la mise en service de la Maison des Associations
- Le forum des associations, qui aura lieu le samedi 6 septembre, sera suivi, comme l'année dernière, de la réception des sportifs méritants
- Le départ du Tour de l'Ain se fera de Feillens le 6 août : un appel à volontaire pour trouver des signaleurs a été fait
- Le gymnase sera fermé au mois d'août : congés du gardien puis ménage avant la rentrée

❖ AFFAIRES SCOLAIRES (Catherine Renoud-Lyat)

- le conseil d'école s'est tenu le 16 juin : 176 élèves sont prévus à la rentrée de septembre, l'équipe enseignante restera la même ; l'ensemble de l'équipe municipale a été remerciée
- le Conseil d'Administration de la cantine s'est tenu le 26 juin : les finances de l'association sont maintenues grâce à la hausse du nombre et du prix des repas
- l'opération Brioches aura lieu le 11 octobre
- le Sou des écoles arrête la gestion de la garderie qui sera reprise par une nouvelle association à partir de la rentrée

❖ INFORMATION - COMMUNICATION (Christian Favre)

- le nouveau panneau lumineux a été installé le 4 juillet
- réflexion sur l'adhésion de la commune à une application d'information des citoyens : la souscription à Panneau Pocket reviendrait à 350 € par an ; mais en parallèle, Crédiodiodes a développé sa propre application qui permettrait un lien direct avec les publications du panneau lumineux et serait gratuite pour la commune
- le 10 juillet les archives départementales sont venues inspecter les archives de la commune : la visite s'est faite en deux temps, avec d'abord un point réglementaire, puis une visite sur place ; les personnes ont surtout fait des recommandations et n'avaient pas de remarque importante à faire ; un rapport complet sera transmis dans les prochaines semaines.

❖ BATIMENTS - VOIRIE (Guy Monerrat)

- les travaux chemin de Cerney sont finis, tout comme ceux de la façade de la Maison Lacharme
- les travaux de Point-à-temps ont été faits avec 12 tonnes déposés
- les services techniques vont fonctionner en horaires décalés durant l'été, de 06h00 à 13h00 avec une astreinte l'après-midi
- le souffleur de la commune, qui était posé dans la remorque, a été volé pendant une intervention des services techniques ; il sera donc remplacé

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Acquisition de concession de cimetière :
H-25/ L. PASCAL pour 30 ans
- Renouvellement de concession de cimetière :
B-15/ J.GOYARD pour 30 ans ; N-6/ D.GENTY pour 15 ans ; G-23/ M.BERRY pour 30 ans

5 – BUDGET ASSAINISSEMENT : EMPRUNT

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif 2025 du budget assainissement prévoit un emprunt à hauteur de 200 000 €. Pour ce faire, les établissements bancaires ont été sollicités. Le récapitulatif des offres est le suivant :

Etablissement bancaire	Conditions	Taux	Coût de l'emprunt	Remarque
Banque Populaire	Remboursement trimestriel	4.00 %	43 645 €	
	Remboursement annuel Avec première échéance anticipée (avant fin 2025)	4.00 %	39 272 €	Echéance emprunt non prévue au BP 2025
Caisse d'Epargne	Remboursement trimestriel Amortissement progressif (échéances constantes)	3.59 %	39 171 €	
	Remboursement annuel Première échéance anticipée (avant fin 2025)	3.59 % (2.56% annuité)	29 195 €	Echéance emprunt non prévue au BP 2025
Crédit Agricole	Remboursement trimestriel	3.33 %	35 968.48 €	
	Remboursement annuel	3.33 %	38 426.62 €	

La commission finances, réunie le 7 juillet, a validé la proposition de la Caisse d'Epargne avec remboursement annuel et remboursement anticipé de la première échéance. Le Conseil Municipal valide également cette proposition, à l'unanimité.

6 – CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

Monsieur le Maire explique qu'en raison des contraintes liées aux effectifs durant la période estivale, il est proposé, comme chaque année, de recruter un emploi saisonnier aux services techniques pour les mois de juillet et août. La candidature retenue est celle de Noah Goujon, âgé de 17 ans, déjà été recruté à l'été 2024. Il est rappelé les conditions d'emploi des mineurs dans la fonction publique territoriale :

- Avoir 16 ans minimum
- Sur autorisation parentale
- 8 heures par jour / 35 heures par semaine maximum
- Interdiction des travaux dangereux
- Rémunération au minimum légal

Il est donc proposé de recruter Monsieur Noah GOUJON du 1^{er} juillet au 31 août, en le rémunérant selon la grille indiciaire des adjoints techniques, échelle 1 échelon 1. Le conseil Municipal valide, à l'unanimité, la création de cet emploi saisonnier.

7 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Informations données par Monsieur le Maire :

- Le vendredi 25 juillet sera inaugurée la place de La chapelle qui sera renommé place Léonie, Joseph et Eugène Chavy, en l'honneur des sonneurs de la chapelle de 1925 à 1995
- Le 15 août, à l'issue de la messe, sera inaugurée l'esplanade Marcel Contet
- la Préfecture a émis un avis favorable à la création d'une Maison France Services sur la commune
- la Maison Bouchacourt recherche des personnes dans le cadre du service civique
- E. Giroud, qui occupait le poste de comptable notamment, a quitté la commune, à sa demande, le 1^{er} juillet : le recrutement pour son remplacement est en cours

• Question diverses :

- R. Bornarel demande ce qu'il en est de la démolition de l'ancienne imprimerie : elle devrait être achevée première semaine de septembre, un projet est en cours pour créer à la place un cabinet dentaire
- G. Dumas demande quels sont les horaires suite à la reprise de la partie déchets verts de la déchetterie par la société AWT : les horaires sont inchangés ; il demande également que soit mis un panneau d'interdiction aux 3.5 tonnes à l'entrée du chemin des Verraies

-0-

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée 21h50.

-0-

Fait en mairie de Feillens, le 11 juillet 2025

La Secrétaire de séance,



Victoria POLI

Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône